

Organisation à revoir

30 avril 2024

Depuis des mois, nous remontons en vain des problèmes d'organisations au sein de l'entreprise :

- Manque de magasiniers au hangar pour assurer un service conforme aux règles
- Horaires de travail pas adaptés aux chantiers
- Sous-effectif récurent
- Inégalités de traitement entre les salariés de la piste et du hangar

Tous ces écarts impliquent un Non-respect du MOEi et donc peuvent avoir une influence sur l'agrément de la société à entretenir des aéronefs.

Nous demandons à la direction une nouvelle réunion afin de trouver des solutions au plus vite. Ce n'est pas aux salariés de remédier aux problèmes structuraux de l'entreprise.

Si le délai de réponse est considéré trop long par les salariés, ils le feront savoir à la direction de l'entreprise!



¹ MOE: Manuel de l'Organisme d'Entretien

Rejoindre l'UNSa Aérien SNMSAC



